



ULTRAGUARD

AGENT DE PROTECTION ET DE DENSIFICATION POUR LES PLANCHERS DE BÉTON

EUCLID CHEMICAL

EMBALLAGE

Seau de 18,9 litres
Code : 059LS-05
Baril de 208 litres
Code : 059LS-55

RENDEMENT APPROXIMATIF

3,8 litres (1 gal US) d'ULTRAGUARD couvrent une surface de béton de 46 à 93 m² (500 à 1000 pi²), selon la texture et la porosité de la surface.

Le taux d'application réel requis pour obtenir l'apparence et la protection désirées devrait être déterminé en effectuant un test sur site sur une petite surface.

NETTOYAGE

Nettoyer les brosses, les outils, l'équipement et les vaporisateurs avec de l'eau potable immédiatement après leur utilisation.

DURÉE DE CONSERVATION

Un an dans son emballage d'origine non ouvert

DESCRIPTION

ULTRAGUARD est un agent de protection polymère à base d'eau qui améliore l'apparence et la durabilité des planchers de béton. ULTRAGUARD contient un puissant additif résistant aux taches et du silicate de lithium, qui améliore ses caractéristiques et densifie la surface de béton. Ce produit contient aussi des absorbeurs UV qui permettent à ULTRAGUARD de protéger le béton coloré ou teint de la dégradation par les rayons UV. ULTRAGUARD peut être utilisé seul ou en combinaison avec un agent de scellement réactif tel EUCO DIAMOND HARD ou ULTRASIL LI+ afin de conférer aux planchers de béton un fini lustré et une plus grande dureté, en plus d'offrir un scellement protecteur.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Peut instantanément procurer du lustre aux planchers de béton
- À base d'eau et à faible odeur
- Le béton traité est plus dense et durable
- Perméable à l'air
- Rend le béton traité plus facile à entretenir
- Protège le béton coloré ou teint de la dégradation par les rayons UV

DOMAINES D'APPLICATION

- Planchers intérieurs en béton
- Planchers de locaux commerciaux et de vente au détail
- Béton poli au diamant
- Centres de distribution
- Planchers d'institutions
- Établissements de soins de santé
- Écoles

APPLICATION – PROPRIÉTÉS

| | | | |
|--|-----------------------|---|------------|
| Apparence | Liquide blanc laiteux | Teneur en solides/ composantes actives | 21 à 23 % |
| Densité relative | 1,03 | COV | 50 g/litre |
| pH | 9,5 à 10,5 | Point de congélation | 0 °C |
| Temps de séchage (sec au toucher) | 1 à 2 heures | Point éclair | s. o. |

RÉSISTANCE AUX TACHES (ASTM D1308)

| Agent tachant | Béton non traité | | Après repolissage | Béton traité avec ULTRASIL LI+ et ULTRAGUARD | | Après repolissage |
|------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---|--|----------|-------------------|
| | 30 minutes | 8 heures | | 30 minutes | 8 heures | |
| Ketchup | 2 | 1 | Le repolissage n'a pas amélioré l'apparence | 4 | 4 | Lustre retrouvé |
| Moutarde | 2 | 1 | | 3 | 3 | Lustre retrouvé |
| Saumure | 4 (absorbé dans la surface) | 4 (absorbé dans la surface) | | 4 | 3 | Lustre retrouvé |
| Vinaigre balsamique | 2 | 1 | | 3 | 3 | Lustre retrouvé |
| Vin rouge | 1 | 1 | | 3 | 3 | Lustre retrouvé |
| Liquide à transmission | 1 | 1 | | 4 | 4 | Lustre retrouvé |
| Liquide pour frein | 1 | 1 | | 3 | 3 | 3 |
| Huile à moteur usagée | 1 | 1 | | 4 | 4 | 4 |

LÉGENDE : 1 - taché, 2 - légère décoloration, 3 - perte de lustre, 4 - aucun effet

PRÉPARATION DES ÉCHANTILLONS : Les échantillons de béton non traités et traités avec ULTRAGUARD ont été ponçés avec un grain 600. Les échantillons ULTRAGUARD ont été traités avec ULTRASIL LI+ après avoir été ponçés avec un grain 220. Deux couches d'ULTRAGUARD ont été appliquées après le ponçage avec un grain 600, en polissant après l'application de chaque couche. Le lustre a été restauré en réappliquant ULTRAGUARD et en polissant.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : Mûrir le nouveau béton avec de l'eau ou en utilisant des couvertures de cure comme stipulé dans la norme ASTM C171, ou à l'aide d'un agent de cure qui satisfait aux exigences de la norme ASTM C309. L'agent de cure dissipant KUREZ DR VOX d'Euclid Chemical est recommandé. Pour maximiser la résistance et les autres propriétés physiques de la dalle de béton, l'American Concrete Institute recommande que le nouveau béton mûrisse sept jours ou plus avant l'enlèvement du procédé utilisé pour la cure. Pour les projets de construction rapide, le temps de mûrissement pourrait être réduit; cette réduction est laissée à la discrétion de l'ingénieur de projet. Si un agent de cure est utilisé, il doit être complètement enlevé avant d'appliquer ULTRAGUARD. Une fois le procédé utilisé pour la cure enlevé, laisser la dalle sécher à l'air pendant au moins 24 heures avant l'application.

Le béton doit être exempt de saleté, d'huile et d'autres contaminants avant l'application d'ULTRAGUARD. **La performance d'ULTRAGUARD est optimisée lorsqu'il est appliqué sur un béton préalablement densifié avec EUCO DIAMOND HARD ou ULTRASIL LI+.** Laisser sécher au moins 24 heures après l'application de l'agent de densification avant d'appliquer ULTRAGUARD.

Application (béton nouveau ou existant) : La température ambiante doit se situer entre 4 et 38 °C pendant l'application. Avant l'application, si le plancher est très absorbant, il est recommandé de pulvériser légèrement avec de l'eau pour une couverture plus uniforme et une apparence plus lisse. Ne pas appliquer le produit sur de l'eau stagnante. ULTRAGUARD peut être dilué à un ratio allant jusqu'à 1:1 avec de l'eau potable lorsqu'il est appliqué dans des environnements secs ou venteux afin d'éviter un séchage prématuré du produit et la formation de stries pendant l'application.

À l'aide d'un vaporisateur à pompe, vaporiser ULTRAGUARD sur la surface et, pendant qu'il est encore humide, étendre immédiatement avec un tampon en microfibrés. S'assurer de respecter le taux d'application, ne pas appliquer en couches trop épaisses. Maintenir un bord humide et ne pas chevaucher sur des zones sèches afin d'éviter les marques de reprise. Laisser ULTRAGUARD sécher jusqu'à ce qu'il soit sec au toucher, environ 30 à 60 minutes, puis polir comme désiré. La résistance et le lustre optimaux sont atteints avec une polisseuse rapide (high speed burnisher) munie d'un tampon doux. Jusqu'à trois couches peuvent être appliquées en suivant la même technique : vaporiser, étendre, laisser sécher, polir. Dans des conditions normales, le plancher pourra être ouvert à la circulation environ une à deux heures après le dernier polissage. Protéger le plancher de l'eau pendant 72 heures.

Joints de plancher : Si les joints de plancher doivent être remplis après l'application d'ULTRAGUARD, ils doivent être très bien nettoyés avant la mise en place de la garniture de joints. Il est recommandé de nettoyer les joints à l'aide d'une scie à béton ou d'une meuleuse munie d'une brosse métallique circulaire.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Protéger ULTRAGUARD du gel. Si le produit gèle, le dégeler et l'agiter avant de l'utiliser.
- Protéger le métal, le verre, le bois, la peinture ou la brique afin qu'ils n'entrent pas en contact avec ULTRAGUARD. S'il y a surapplication accidentelle sur ces surfaces, les laver immédiatement avec de l'eau propre.
- Le béton teint à l'acide doit être complètement neutralisé avant l'application d'ULTRAGUARD.
- Laisser le produit sécher pendant 72 heures à 21 °C avant de l'exposer à l'eau ou à la pluie.
- La résistance aux taches d'ULTRAGUARD se développe graduellement pendant les 5 à 7 premiers jours suivant l'application et est grandement améliorée par le polissage. Pendant cette période, éviter les déversements le plus possible. Le nettoyage immédiat des déversements réduira le tachage.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 8.23

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.